

1848 : la République, la bourgeoisie, la révolution

La Révolution de 1848, en son 160^e anniversaire, n'a guère suscité d'intérêt. L'événement a pourtant été considérable. Moment « d'apprentissage de la République »⁽¹⁾, il a posé pour la première fois, bien que de manière insuffisante et ambiguë, la question de l'irruption de la classe ouvrière comme « parti autonome ».

Au lendemain de la Révolution de 1830 (les « Trois Glorieuses »), la monarchie de Juillet s'installe. La bourgeoisie l'a définitivement emporté sur l'aristocratie d'ancien régime. Karl Marx peut écrire : « *Après la révolution de Juillet, alors qu'il conduisait son compère le duc d'Orléans au triomphe à l'Hôtel de Ville, Lafitte⁽²⁾ laissa échapper ce mot : "Désormais ce sera le règne des banquiers". Lafitte avait trahi le secret de la révolution.* »⁽³⁾

De fait, la haute bourgeoisie bancaire et industrielle (l'aristocratie financière) vient de prendre le pouvoir. Près de deux décennies plus tard, le régime paraît encore solide mais d'inquiétants craquements se font entendre. En 1847, plusieurs scandales ont éclaté, révélant une concussion généralisée, et la fraction de la bourgeoisie qui ne participe pas au pouvoir se trouve lésée dans ses intérêts matériels. Des difficultés économiques apparaissent dès 1845. En 1846, la récolte de blé est très mauvaise et la pomme de terre est frappée de maladie. À l'entrée de l'hiver 1846-1847, les premiers effets de la disette se font sentir. Les prix montent. La province connaît de graves troubles. Des émeutes ouvrières pour le pain se produisent.

À cette crise de la production agricole s'en ajoute bientôt une autre, économique, à dominante financière. Celle-ci est, en fait, la première crise caractéristique de

tout le système capitaliste : l'Angleterre, la Belgique, les Pays rhénans sont touchés. En France, la faillite de petites banques privées entraîne celles de commerçants et d'industriels. Au début de l'année 1848, la consommation industrielle de coton a diminué d'un tiers et celle de houille d'un cinquième. Les travaux de chemins de fer sont interrompus, jetant sur le pavé 750 000 ouvriers et entraînant la baisse de la production métallurgique.

À l'évidence, le système politique est lui aussi en crise. Depuis la fin des années 1830, l'opposition parlementaire réclame l'élargissement du droit de vote pour l'élection des députés, accordé à seulement 240 000 électeurs (alors que le pays compte plus de 10 millions d'hommes adultes). Pour voter, il faut acquitter un impôt de 200 francs, soit plus du quart du salaire annuel d'un ouvrier.

Février

À partir de juillet 1847, une campagne de banquets – une manière de contourner l'interdiction des réunions – s'organise pour obtenir la révision de ce système et l'on s'apitoie parfois (tel Ledru-Rollin, le 7 novembre 1847, à Lille) sur le sort des ouvriers. C'est à l'occasion du dernier banquet, convoqué le 22 février 1848 à Paris, que la capitale va s'embraser. Ce jour-là, de premiers heurts se produisent entre la Garde municipale pari-

(1) Maurice Agulhon, 1848 ou l'apprentissage de la République (1848-1852), *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, tome 8, Points Histoire, 1973, 254 p.

(2) Jacques Lafitte, qui sera ministre des Finances et président du Conseil de Louis-Philippe, était... banquier.

(3) Karl Marx, Les Luttes de classes en France, Gallimard, Folio histoire, 2007, p. 10.

sienne et un cortège d'étudiants et d'ouvriers qui crie : « Guizot démission » et « Vive la réforme »⁽⁴⁾. Un manifestant est tué. Le lendemain soir, boulevard des Capucines, le 14^e de Ligne tire sur un cortège parti du Faubourg Saint-Antoine, drapeau rouge en tête. Le feu couche au sol 52 morts. Il y a 74 blessés. Alors qu'une charrette transportant seize cadavres parcourt les rues de Paris jusqu'à l'Hôtel de Ville, de premières barricades surgissent. Au cours de la nuit, 1 500 sont érigées.

Confrontée à l'insurrection, la Garde nationale, forte de 40 000 hommes hésite avant de se rallier. Les troupes commandées par Bugeaud sont rapidement débordées. Le 24 février, après de sévères combats, le poste de défense du Château d'Eau tombe. Le Palais-Royal et les Tuileries sont envahis. Les manifestants investissent la Chambre des députés et, l'abdication du roi obtenue, empêchent l'installation d'une Régence. Les ouvriers parisiens se sont portés à la tête de l'insurrection⁽⁵⁾ et la petite-bourgeoisie, privée du droit de vote, a cessé de soutenir le pouvoir.

La République

Dès cet instant, la révolution de Février apparaît d'essence ouvrière et populaire. Les leaders de l'opposition, dont le rôle n'a été que très secondaire, vont cependant recueillir le fruit de la victoire, dans la mesure où l'insurrection, circonscrite à Paris, ne dispose pas d'une légitimité suffisante pour faire accepter la République au pays. Car c'est bien la question d'un changement de forme politique qui est d'emblée posée et qui paraît essentielle. L'idée républicaine s'est consolidée dans le pays mais elle rassemble des courants divers nourris des souvenirs de la première République⁽⁶⁾.

En tout cas, un « parti républicain » existe qui s'articule autour de trois centres. Le premier est parlementaire, regroupant à peine un demi-douzaine de députés dont les plus en vue sont l'avocat Alexandre-Auguste Ledru-Rollin et le savant François Arago. Le second est formé de journaux, tels *Le National* (défenseur du libéralisme) et *La Réforme* (plus radical et plus social). Le troisième est constitué « d'associations » contraintes à l'illégalité (telles les vieilles sociétés secrètes d'essence conspirative) ou à des camouflages (tels des cercles en province dont les raisons déclarées sont l'amitié et la sociabilité)⁽⁷⁾.

La République est aussi le « parti » de la classe ouvrière, mais l'idée républicaine est concurrencée dans les secteurs les plus politisés par les idées socialistes ou communistes, qu'expriment notamment *La Démocratie pacifique* de Victor Considérant et *Le Populaire* d'Etienne Cabet. Ces journaux se consacrent à la critique économique et sociale et négligent presque totalement le problème politique. De fait, les ouvriers les plus politisés qui lisent ces journaux se trouvent idéologiquement au-delà de l'idée républicaine.

Le gouvernement provisoire

Au soir du 24 février, un gouvernement provisoire est formé qui s'affirme d'emblée partisan de la Répu-



COLLECTION IMS-CGT

Juin 1848, une barricade du faubourg Saint-Martin.

blique. Il comprend, dans un premier temps, sept membres : Jacques Dupont de l'Eure (vieux républicain âgé de quatre-vingt un ans), François Arago, Adolphe Crémieux (avocat israélite), Louis-Antoine Garnier-Pagès (négociant), Alexandre Marie (avocat), tous républicains libéraux, opposés au socialisme et attachés aux valeurs d'ordre et de propriété, Alphonse de Lamartine (venu de la droite traditionnelle par le cheminement romantique) et Ledru-Rollin (qui souhaite empêcher le heurt des classes). Au matin, quatre noms sont ajoutés : Armand Marrast (rédacteur en chef du *National*), Ferdinand Flocon (lié aux sociétés secrètes et rédacteur en chef de *La Réforme*) et deux représentants de la gauche, Louis Blanc et Alexandre Martin, qui deviendra bientôt célèbre sous le nom de « l'ouvrier Albert ».

Résultat d'un compromis, le gouvernement provisoire est hétérogène. Les républicains libéraux contrôlent les ministères à compétence économique : Arago est aux Finances, Marie aux Travaux publics. Aucun portefeuille n'est attribué à Louis Blanc et à Albert mais, dans un premier temps du moins, leur pouvoir est réel car ils bénéficient de la confiance des masses. Dès son installation et au cours de sa courte existence, le gouvernement provisoire va prendre des mesures politiques, financières et sociales non négligeables. Voici les principales. Dans l'ordre politique : abolition de la peine de mort en matière politique, admission du principe du suffrage universel, liberté totale de la presse et de réunion, abolition de l'esclavage. Dans l'ordre financier : réouverture de la Bourse de Paris, création de comptoirs d'escompte, adoption du principe de l'abolition des octrois et de l'impôt sur le sel, réforme de l'impôt sur les boissons, instauration de l'impôt, dit « des 45 centimes », que combattra la paysannerie.

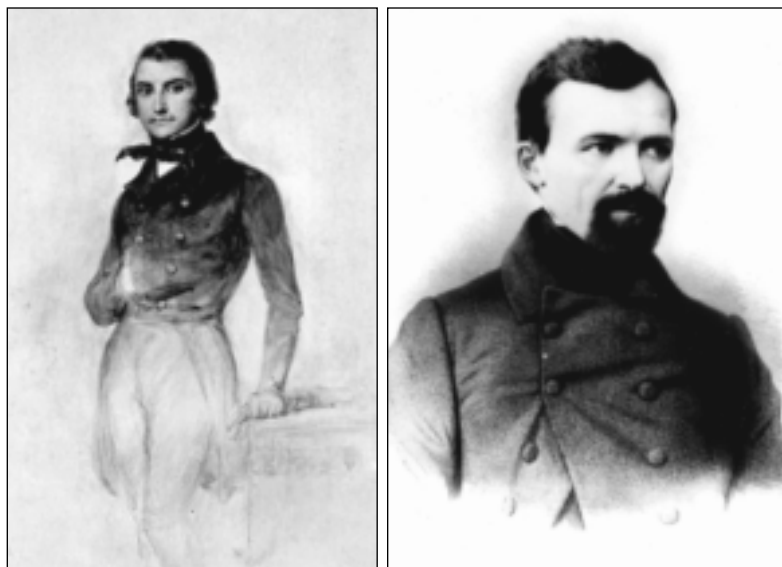
Dans l'ordre social, l'intervention populaire provoque une série de mesures. Le 25 février, une délégation armée pénètre dans l'Hôtel de Ville et exige la reconnaissance de « l'organisation du travail ». Hâtivement, Louis Blanc⁽⁸⁾ rédige le décret exigé : « Le gou-

(4) François Guizot est Premier Ministre de Louis-Philippe. La « réforme » est la réforme politique et parlementaire, mot d'ordre général de l'opposition. (5) On estime à 350 morts et 500 blessés le bilan des trois journées.

(6) Sur « l'obs-cure progression de l'idée républicaine » au cours de la Restauration et du pouvoir orléaniste, on se reportera à Maurice Agulhon, op. cit. p. 2 à 9.

(7) La franc-maçonnerie, à cette époque peu vivace, offre également refuge aux républicains.

(8) Louis Blanc a publié en 1839 Organisation du travail.



COLLECTION IMS-CGT (2)

Louis Blanc (à gauche) et l'ouvrier Albert (Alexandre Martin).

vernement provisoire de la République française s'engage à garantir du travail à tous les citoyens, il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail, le gouvernement provisoire rend aux ouvriers auquel il appartient le million qui va échoir de la liste civile. »⁽⁹⁾ Le décret contient la promesse d'un budget social et abroge de fait la Loi Le Chapelier du 14 juin 1791.

La Commission du Luxembourg

Ces concessions n'interrompent pas la mobilisation ouvrière. Trois jours plus tard, les corps de métiers manifestent à nouveau devant l'Hôtel de Ville et réclament l'abolition du marchandage, la limitation de la durée journalière du travail à dix heures et, surtout, la création d'un « ministère du Travail » ou d'un « ministère du Progrès ». Si les deux premières revendications sont acceptées, la dernière ne l'est pas. Le gouvernement ne concède qu'une « Commission du gouvernement pour les travailleurs », bientôt installée au palais du Luxembourg. La Commission du Luxembourg va fonctionner du 1^{er} mars au 16 mai, soit deux mois et demi à peine.

Elle réunit 231 délégués patronaux et 242 délégués ouvriers (en principe trois par profession)⁽¹⁰⁾ et s'entoure de spécialistes tels les économiste Louis Wolowski et Charles Dupont-White, l'idéologue du paternalisme Frédéric Le Play, les saint-simoniens Charles Duveyrier et Jean Reynaud, les fouriéristes Victor Considérant et Alphonse Toussenel, le socialiste Vidal, le chrétien-social Constantin Pecqueur. Un Comité permanent de dix ouvriers et de dix patrons tirés au sort assiste le Bureau : Louis Blanc est président, Albert, vice-président, Vidal, secrétaire. La Commission rédige un plan de travail et de réforme (c'est l'exposé général de la Commission). Elle prépare aussi des décrets que promulgue le gouvernement provisoire⁽¹¹⁾.

Quotidiennement, la Commission arbitre les conflits du travail entre patrons et ouvriers et entre ouvriers fran-

çais et étrangers. Elle joue aussi un rôle d'arbitrage dans certains conflits du travail, notamment dans les grèves minières d'Anzin, de Montchanin et du Creusot. Ses travaux aboutissent également à la rédaction par Louis Blanc, Vidal et Pecqueur d'un plan d'organisation du travail destiné à l'Assemblée constituante. Mais celui-ci ne se concrétise pas. Que penser de son action ? Compte tenu des circonstances de son fonctionnement (absence de budget, caractère consultatif), c'est à la fois beaucoup et peu. En tout cas, elle ne s'est attaquée ni à l'état d'infériorité juridique de l'ouvrier face à son patron, ni à l'obligation du livret. S'il apparaît clairement que la Commission du Luxembourg s'est largement perdue en discours, enquêtes et projets, elle a aussi été, si l'on en croit Lamartine⁽¹²⁾, un moyen « de détourner l'activité des socialistes », de « ruiner le prestige de leurs idées » et d'utiliser Louis Blanc à cet effet.

De son côté, Karl Marx estime qu'il lui « revient le mérite d'avoir révélé du haut d'une tribune européenne le secret de la révolution du XIX^e siècle : l'émancipation du prolétariat ». Mais qu'il était illusoire d'établir « un ministère prolétarien » à côté des ministères bourgeois du travail que sont ceux des Finances, du Commerce et des Travaux publics. Il ne pouvait en résulter « qu'un ministère de l'Impuissance, un ministère des Vœux pieux, une Commission du Luxembourg »⁽¹³⁾.

Les Ateliers nationaux

Aux questions sociales déléguées à la Commission du Luxembourg s'ajoute celle du droit au travail. À la fin de février 1848, à Paris, on recense 184 000 chômeurs qui, plongés dans la misère et l'oïveté forcée, portent le risque potentiel de troubles. Dès le 27 février, le gouvernement provisoire décide d'organiser en urgence des ateliers de terrassement, d'abord destinés à préparer des infrastructures pour les chemins de fer nationaux, puis destinés aux travaux de voirie prévus à Paris. On les désignera bientôt du nom d'« Ateliers nationaux ». On attendait quelques milliers d'hommes, mais ils affluent par dizaines de milliers : ils sont 29 000 le 4 mars, 66 000 le 15 avril, 100 000 le 16 mai. Les sans-travail ne trouvent pas tous – loin de là – de l'embauche. Renvoyés d'un chantier à un autre, ils rentrent chez eux harassés, affamés, furieux. Des chantiers de secours sont ouverts mais des chômeurs de province, et même de Belgique, affluent et épuisent très vite la nouvelle offre de travail.

Un jeune ingénieur, Emile Thomas, qui a proposé un plan d'organisation d'ensemble, est nommé directeur de tous les Ateliers nationaux de la Seine. Il s'engage dans leur militarisation et installe une lourde bureaucratie gestionnaire. Les ouvriers, payés 2 francs par jour, sont groupés en escouades de onze hommes. Cinq escouades forment une brigade, quatre brigades une lieutenance, quatre lieutenances une compagnie, trois compagnies un service. Un service comprend 2 700 hommes. L'état-major de Thomas choisit les lieutenants, les chefs de compagnie et les chefs de service. Les travaux de terrassements n'occupent pas tous les ouvriers embauchés.

(9) C'est-à-dire les crédits dévolus aux dépenses de la maison du roi et à son domaine immobilier privé.
 (10) Un mois plus tard, le nombre des délégués ouvriers sera porté à 457 sans que celui des patrons soit modifié.
 (11) 2 mars : interdiction du marchandage et fixation de la durée du travail à 10 heures à Paris et 11 heures en province ;
 8 mars : création dans les mairies de bureaux de placement gratuits ;
 24 mars : abolition du travail dans les prisons et réglementation du travail dans les couvents. La Commission défend aussi le principe de l'égalité de la représentation entre ouvriers et patrons dans les Conseils de prud'hommes.
 (12) Cité par Emile Tersen, Quarante-huit, Livre club Diderot, 1975, p. 114.
 (13) Karl Marx, op. cit. p. 21 et 23.

Ceux qui ne travaillent pas perçoivent 1,5 franc par jour. Sur le fond, les Ateliers nationaux ne se différencient guère des anciens ateliers de charité et, leur coût s'avérant énorme, le salaire initial n'est bientôt maintenu que deux jours par semaine. Les quatre autres jours, les ouvriers, simples assistés, ne reçoivent plus que 1 franc.

L'improvisation est la règle. On remet en état les rues de Paris dévastées par les combats de février. On réalise des travaux de nivellement pour l'édification de la gare de l'Ouest (Montparnasse), des routes sont construites en banlieue, le chemin de fer de Sceaux est poussé jusqu'à Orsay. Les travaux d'aménagement du Champ-de-Mars traînent en longueur en raison de l'incurie gouvernementale, mais d'aucuns y voient un reflet de « *la paresse ouvrière* », voire la conséquence d'une grève organisée. Malgré ces errements, les Ateliers nationaux, qui ont adjoint à l'offre de travail quelques services médicaux ou de secours, permettent à des dizaines de milliers de familles ouvrières de subsister⁽¹⁴⁾.

Associations ouvrières

Importants en raison du nombre d'ouvriers qu'ils concernent, les Ateliers nationaux ne représentent pourtant qu'une façon d'aborder « la question sociale ». En effet, dans une période où se multiplient les lieux de sociabilité politique (clubs et feuilles de presse), de nombreuses associations désormais autorisées se constituent. Dès le 10 mars, elles sont trois cents, certaines paritaires (ainsi, Plon s'associe avec ses typographes), mais la plupart purement ouvrières. Des expériences coopératives sont tentées, favorisées par Louis Blanc. Il préconise en effet la création d'ateliers sociaux (coopératives ouvrières de production dont le démarrage est facilité par l'État)⁽¹⁵⁾. Sous ce modèle est notamment créée la Société fraternelle des tailleurs de Paris (2 000 membres) qui fabrique 100 000 tuniques pour la Garde nationale. Une société de selliers est formée qui travaille pour l'armée, une autre, de fileurs, fabrique des épauettes... On note également la création d'une Société générale politique et philanthropique des mécaniciens et serruriers de Paris. Partout est pratiqué le salaire uniforme, la libre adhésion des ouvriers qualifiés et de bonne moralité, l'accumulation en vue de la solidarité ouvrière. Ces tentatives suivront le cours de la Révolution. Dans ces circonstances, leur échec installera au sein de la classe ouvrière une culture de défiance à l'égard des expériences partielles de socialisme.

Élection de la Constituante

La question sociale, telle qu'elle fut abordée – et manœuvrée – de février à juin 1848, s'inscrit dans un cadre politique qu'il convient d'exposer brièvement. Nous l'avons vu, la proclamation de la République, au soir du 24 février, n'est que provisoire : un processus constituant doit être enclenché. Dès le 5 mars, le décret organisant les élections est pris et la date en est fixée au 9 avril. Blanqui tempête : « *Les élections, si elles s'accomplissent, seront réactionnaires. [...] Le parti royaliste, le seul*



COLLECTION IHS-CGT

Prise de la barricade du faubourg Poissonnière.

organisé par sa longue domination, va les maîtriser par l'intrigue, la corruption, les influences sociales. Il va sortir vainqueur de l'urne. Ce triomphe, ce serait la guerre civile, car Paris, le cœur et le cerveau de la France, ne reculera pas devant le retour offensif du passé. »⁽¹⁶⁾

A la mi-mars, le grand unanimité des premiers jours vole en éclat. Le 16, 30 000 membres des compagnies d'élite de la Garde nationale, issus des quartiers riches, manifestent pour protester contre leur dissolution et suggérer l'épuration du gouvernement. Le lendemain, 150 000 manifestants répliquent et obtiennent un report – à vrai dire dérisoire – de deux semaines de la date du scrutin. La province et la paysannerie décideront donc du résultat. Des forces obscures s'agitent qui tentent de discréditer Blanqui⁽¹⁷⁾ et de jouer les contradictions au sein du camp populaire. À la veille du scrutin, les tensions montent d'un cran.

Le 17 avril se déroule de façon très confuse. Voulant présenter une pétition sur l'organisation du travail et l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme, 100 000 ouvriers (ceux des Ateliers nationaux sont absents) se dirigent vers l'Hôtel de ville. Le cortège, que le gouvernement a fait encadrer de gardes nationaux, est conquis par ces derniers qui crient « *Mort aux communistes* », « *À bas Louis Blanc* », « *À bas Blanqui et Cabet* ». D'évidence, cette journée marque un tournant : les forces démocratiques ont été tenues en échec. Et, le 20 avril, la Fête de la fraternité – qui voit 200 000 hommes de troupes défilent devant l'Arc de Triomphe – scelle le début du retour de l'armée dans la capitale.

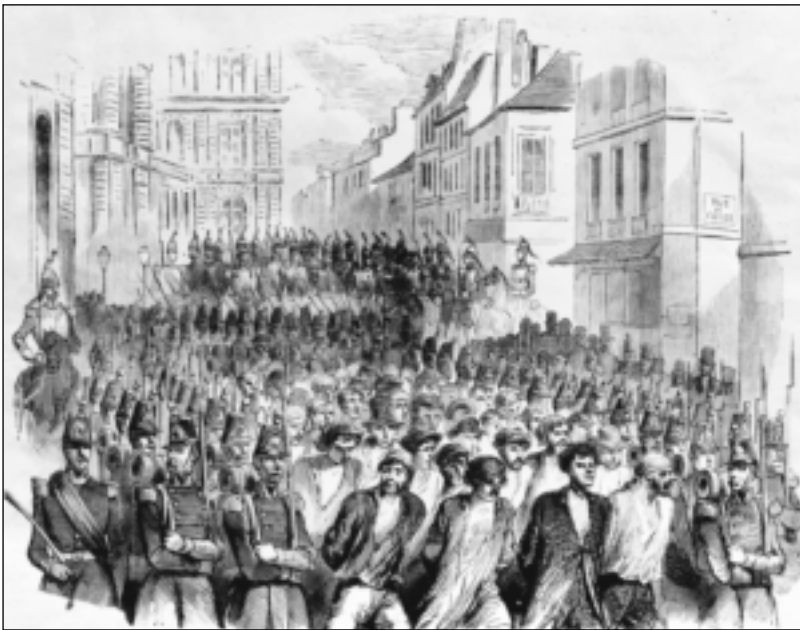
Six jours plus tard, les élections législatives envoient à l'Assemblée 676 (sur 880) députés de province. Ce sont pour la plupart des gens aisés. Les juristes se taillent

(14) Les mêmes errements sont observés dans les Ateliers organisés en province par de nombreuses municipalités.

(15) Louis Blanc dénonce avec force la formation des Ateliers qui crée une confusion avec l'organisation sociale qu'il préconise.

(16) Auguste Blanqui, Deuxième pétition pour l'ajournement des élections (14 mars 1848), in Textes choisis, Éditions sociales, Les classiques du peuple, 1971, p. 114.

(17) Le 31 mars, Blanqui est victime d'une provocation policière : un document est publié qui l'accuse d'avoir fait à la police, en 1839, des révélations sur l'organisation des sociétés secrètes. Sur cette affaire, cf. Maurice Dommanget, Un drame politique en 1848, Les deux sirènes, 1848, 245 p.



COLLECTION IMS-CGT

Passage d'une colonne d'insurgés prisonniers dans les rues de Paris.

la part du lion : ils sont 410. Les ouvriers ne sont que 26. À Rouen, les ouvriers qui contestent la victoire de la liste bourgeoise élèvent des barricades, la Garde nationale et les troupes de la garnison tirent : on dénombre 11 morts et 76 blessés, dont 23 devaient succomber.

Le piège du 15 mai

Installée le 4 mai, l'Assemblée proclame la République et désigne une Commission exécutive (sorte de chef d'État collectif) dont la gauche est écartée. Faut-il rééditer février et forcer la situation en reprenant l'initiative dans la rue ? Ici se situe ce que Maurice Agulhon appelle « l'énigme du 15 mai ». Ce jour-là, une manifestation regroupant 150 000 personnes, officiellement convoquée pour soutenir la Pologne (où la Posnanie, sous domination prussienne, s'est insurgée) se transforme en journée révolutionnaire. Étrange journée au demeurant : l'Assemblée nationale est investie, le gouvernement proclamé déchu, un nouveau gouvernement formé dans le tumulte. Les principaux chefs révolutionnaires en font partie.

La riposte de la garde nationale et de l'armée ne tarde pas. Le Palais Bourbon et l'Hôtel de Ville sont rapidement repris et la répression s'enclenche : Barbès, Raspail et Albert sont arrêtés. Blanqui le sera quinze jours plus tard. Dans la nuit et les jours qui suivent, environ 400 arrestations sont effectuées. Le mouvement populaire est tombé dans un piège. Karl Marx dira : « Le prolétariat [...] lorsqu'il envahit l'Assemblée nationale le 15 mai, tenta vainement de reconquérir son influence révolutionnaire et ne fit que livrer ses chefs énergiques aux geôliers de la bourgeoisie. »⁽¹⁸⁾ De fait, le temps de la confrontation est venu. L'Assemblée constituante résonne d'attaques contre les ouvriers et cible particulièrement les Ateliers nationaux qui représentent une aberration économique. Le 15 juin, à

l'Assemblée, le banquier Michel Goudchaux donne le ton : « Avant d'organiser le travail, il faut le reconstituer. Il faut que les Ateliers nationaux disparaissent, à Paris d'abord, en Province aussi. Il ne faut pas qu'ils s'amointrissent, entendez-le bien, il faut qu'ils disparaissent. » Tel est, exposé avec hargne, le but fondamental de la bourgeoisie : l'économie ne saurait supporter l'intervention de l'État.

Briser le prolétariat

À cette argumentation de fond s'ajoutent des éléments en prise plus directe avec la situation concrète du moment. En effet, les Ateliers nationaux, créés aux premiers jours de la Révolution à l'initiative des modérés du gouvernement, visent certes à répondre à la situation de chômage massif, mais poursuivent aussi le but de tenir les ouvriers à l'écart des influences des clubs et de la Commission du Luxembourg. Au fil du temps, malgré leurs très graves défauts, ils sont devenus pour les sans-travail un expédient qui leur permet d'échapper à la misère. Mais la digue alors imaginée est devenue poreuse et une certaine unité populaire s'est constituée qui peut déboucher sur une relance révolutionnaire.

Sous ces deux ordres de raisons, briser l'institution devient, pour la bourgeoisie désormais au pouvoir, une évidence. D'accord sur l'objectif, elle hésite sur la méthode. Lamartine imagine un projet dans lequel l'État se rendrait propriétaire de chemins de fer et y emploierait beaucoup de main-d'œuvre. On sortirait ainsi des expédients de travaux jusqu'alors proposés en organisant une relance économique. Ce schéma – au fond très saint-simonien – est écarté au profit de mesures brutales. Dès le 17 mai, l'embauche est suspendue. Le bureau médical et le bureau de secours sont supprimés. Le travail à la tâche est rétabli et les ouvriers arrivés de province depuis moins de trois mois sont renvoyés dans leurs foyers.

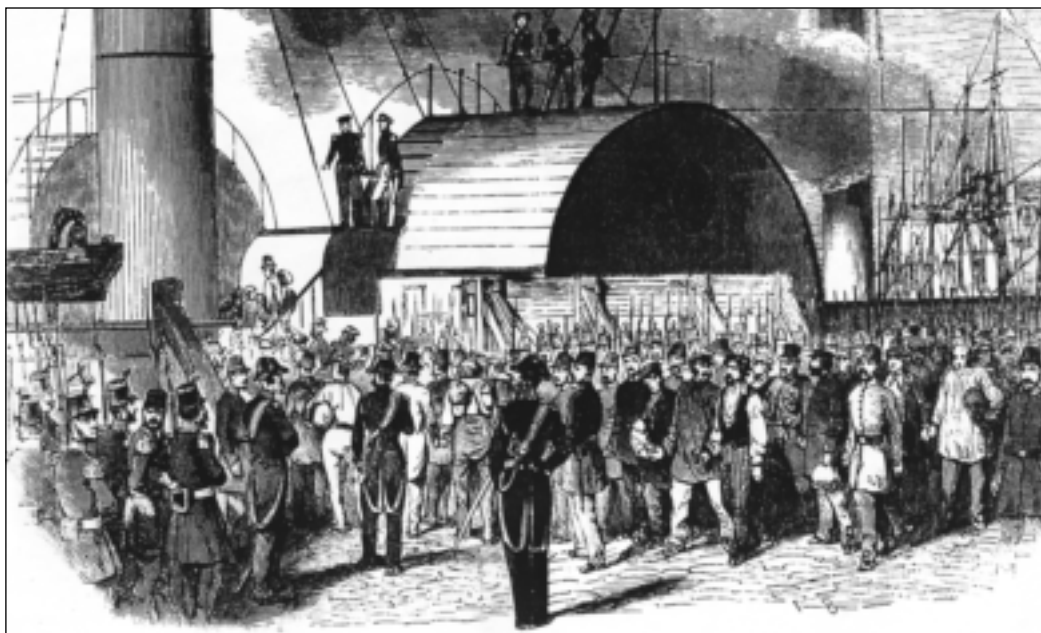
Devant ces mesures, les ouvriers réagissent. Un meeting commun aux délégués de corporations et aux délégués des Ateliers nationaux est organisé le 28 mai. Il concrétise l'émergence d'une sorte de front uni ouvrier. Le 4 juin, des élections législatives complémentaires marquent une poussée à gauche : le socialiste Pierre Leroux, Marc Caussidière, Lagrange et Proudhon sont élus. Presque tous les jours, des manifestations – parfois accompagnées de bagarres – se déroulent sur les Grands Boulevards. Le pouvoir réplique en faisant adopter, le 7 juin, une loi très rigoureuse contre les attroupements.

De son côté, le comité des Finances réclame la dissolution des Ateliers et les asphyxie en n'accordant plus les crédits nécessaires à leur fonctionnement que par bribes⁽¹⁹⁾. La mise à mort des Ateliers apparaît imminente. Les décisions se succèdent : le 19 juin, il est décidé que 5 000 ouvriers partiront assécher des marais en Sologne, le 20, il est signifié aux ouvriers âgés de dix-huit à vingt-cinq ans qu'il auront le choix entre un enrôlement dans l'armée d'Afrique ou le licenciement.

Le journal officiel, *Le Moniteur*, publie ces mesures le 22 juin. L'émotion est considérable. Une délégation à la Commission exécutive s'entend répondre par Marie :

(18) Karl Marx, *op. cit.*, p. 37.
(19) Au 15 juin, les Ateliers nationaux emploient 118 310 ouvriers.

« Si les ouvriers ne veulent pas partir pour la province, nous les y contraindrons par la force, entendez-vous ? » Les manifestations se poursuivent dans Paris toute la journée du 22. Le 23, à 7 heures du matin, ils sont 10 000 à s'assembler place du Panthéon. Ils se dirigent vers la colonne de Juillet devant laquelle ils s'agenouillent, puis se relèvent en criant : « La liberté ou la mort ». À 11 heures, les premières barricades s'élèvent. « Les ouvriers n'avaient plus le choix : il leur fallait ou mourir de faim ou engager la lutte. [...] C'était une lutte pour le maintien ou l'anéantissement de l'ordre bourgeois. Le voile qui cachait la République se déchirait. »⁽²⁰⁾



COLLECTION IHS-CGT

Au Havre, les insurgés de juin sont rassemblés pour le départ en exil.

La lutte, à bien des égards, est inégale. Les insurgés, dans un premier temps assez peu nombreux, profitent de l'effet de surprise, voient leurs rangs grossir et édifient un vaste réseau de barricades dans l'Est parisien. Dépourvus de toute direction politique et militaire et donc mal coordonnés, ils vont, trois jours durant, défendre leurs positions avec héroïsme. Le gouvernement leur oppose des forces considérables : 29 000 hommes de troupes (qui seront bientôt renforcées), auxquels viennent s'ajouter les 12 000 hommes de la Garde nationale mobile⁽²¹⁾ et des fractions de la Garde nationale qui se divise (certaines unités passent à l'insurrection, d'autres s'abstiennent). Le 26 juin, cerné puis bombardé, le faubourg Saint-Antoine est forcé. Quelques ultimes combats se déroulent à la Villette et dans les carrières de Montmartre. L'ordre est rétabli⁽²²⁾. Au moins 4 000 insurgés ont péri dans les combats et 1 500 ont été fusillés sans jugement. On procède à près de 12 000 arrestations. De dures condamnations vont suivre et l'on déporte en Algérie 4 350 insurgés sans les avoir jugés. Louis Blanc et Marc Causidière prennent la route de l'exil. Finalement, le 4 juillet, les Ateliers nationaux sont dissous.

Quelques réflexions

La révolution de 1848 a, pour la première fois, porté la question sociale et la perspective de la fin de l'exploitation sur le devant de la scène politique. En ce sens, elle est fondatrice d'une nouvelle période historique. Certes, l'émergence d'une conscience de classe ne s'est pas réalisée brusquement. Elle a cheminé au cours des deux décennies précédentes⁽²³⁾ et se trouve, dans la période, imbriquée dans la question de la forme du régime (la République). Mais la Révolution de 1848 révèle en tout cas l'irruption de la classe ouvrière comme sujet autonome et la capacité de la bourgeoisie à comprendre, dans les actes, qu'il faut briser l'union des prolétaires.

De ce point de vue, la question des Ateliers nationaux, qui constituent en quelque sorte l'épicentre et le prétexte des affrontements de juin, mérite une considération particulière. Les Ateliers nationaux, tels qu'ils fonctionnèrent, ne furent-ils qu'un expédient ou bien l'un des instruments de la division de la classe ouvrière ? Passé l'écrasement de l'insurrection, Marie et Lamartine n'avouent-ils pas que les Ateliers nationaux, dans leur conception et leurs dysfonctionnements, devaient créer la confusion avec les ateliers sociaux préconisés par Louis Blanc et discréditer les doctrines socialistes ? Pire, la militarisation de leur organisation ne pouvait-elle pas potentiellement constituer une réserve politique armée capable de soutenir la droite gouvernementale parce qu'elle lui devait son pain ? Ne doit-on pas s'interroger aussi sur une décision prise le 26 février – c'est-à-dire en coïncidence de temps avec la création des Ateliers nationaux – d'enrôler les déclassés (le Lumpenprolétariat) de la capitale dans une « garde nationale mobile » de 12 000 hommes qui fut l'un des instruments de la répression de juin ?

Enfin, ne doit-on pas considérer que la bourgeoisie, confrontée pour la première fois de son histoire à l'apparition d'une question sociale à la recherche d'un débouché politique, a montré une grande intelligence en élaborant des instruments de division de la classe ouvrière ? Elle a, de ce point de vue, installé la division des prolétaires comme l'une des composantes essentielles de sa domination. Dans le même temps, l'expérience historique – conclue dans la tragédie – que vient de faire la classe ouvrière a commencé à installer dans la conscience d'un grand nombre d'ouvriers l'idée que la question sociale devait être posée comme question globale, et qu'il fallait en conséquence doter la classe ouvrière d'un programme et d'un parti capables de conduire la Révolution.

André NARRITSENS

(20) Karl Marx, *op. cit.* p. 38.

(21) Voir *infra*.

(22) *Hormis Marseille, la province n'a pas bougé.*

(23) *Sur cette question, on se reportera à William H. Sewell, Gens de métiers et révolution, le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848, Aubier, 1983, p. 265-295.*